

ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR DES PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE

ACTIONS SOCIALES INTERMINISTERIELLES NATIONALES (circulaire FP 4 n° 1931 et 2B n°256 du 15 juin 1998 ; circulaire n°2007-121 du 23.7.2007)

Types d'actions	Bénéficiaires	Conditions (2011)	Où s'adresser	Montants (2011)
CESU chèque emploi service universel pour la garde des enfants : de 0 à 3 ans de 3 à 6 ans	Les fonctionnaires et stagiaires rémunérés sur le budget de l'Etat	Ne pas dépasser un plafond de revenus	www.cesu-fonctionpublique.fr - pour une information complète - pour faire une simulation de calcul - pour télécharger l'imprimé de demande	200€ ou 350€ ou 600€ par enfant et par an
Allocation aux mères de famille séjournant en maison de repos avec leur enfant de moins de 5 ans	Les fonctionnaires, les stagiaires et les contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat. <u>Pour les contractuels</u> , le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment du séjour	Pas de condition de revenu Séjour de l'agent médicalement prescrit.	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	21,49 €/jour
Subvention pour séjour d'enfant en colonie de vacances	Les fonctionnaires, les stagiaires et les contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat, les retraités, les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires. <u>Pour les contractuels</u> , le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment du séjour	Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 12 400 € A partir de l'avis d'imposition, le QF = revenu brut global / nombre de parts fiscales	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	Enfant de moins de 13 ans : 6,89€/enfant/jour Enfant de 13 à 18 ans : 10,45€/enfant/jour
Subvention pour les enfants en centre de loisirs sans hébergement (centre aéré)	Les fonctionnaires, les stagiaires et les contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat, les retraités, les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires. <u>Pour les contractuels</u> , le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment du séjour	Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 12 400 € A partir de l'avis d'imposition, le QF = revenu brut global : nombre de parts fiscales	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	4,98€ pour une journée complète 2,51€ pour une demi journée

Types d'actions	Bénéficiaires	Conditions (2010)	Où s'adresser	Montants (2010)
Subvention pour les enfants en maison familiale	Les fonctionnaires, les stagiaires et les contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat, les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires, les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires. Pour les contractuels, le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment du séjour	Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 12 400 € A partir de l'avis d'imposition, le QF = revenu brut global / nombre de parts fiscales	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	7,26€/enfant/jour
Subvention pour les enfants En gîte portant le label « gîtes de France »	Les fonctionnaires, les stagiaires et les contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat, les retraités les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires. Pour les contractuels, le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment du séjour	Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 12 400 € A partir de l'avis d'imposition, le QF = revenu brut global : nombre de parts fiscales	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	6,89 €/enfant/jour
Subvention pour les enfants de moins de 18 ans En classe de découverte, classe culturelle, verte	Les fonctionnaires, les stagiaires et les contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat, les retraités, les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires. Pour les contractuels, le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment du séjour	Pour des séjours égaux ou supérieurs à 5 jours. Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 12 400 € A partir de l'avis d'imposition, le QF = revenu brut global : nombre de parts fiscales	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	3,39€/enfant/jour : pour une durée comprise entre 5 et 21 jours forfait de 71,50€ pour 21 jours et plus
Subvention pour les enfants de moins de 18 ans en séjour linguistique	Les fonctionnaires, les stagiaires et les contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat, les retraités, les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires. Pour les contractuels, le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment du séjour	Uniquement pendant les vacances scolaires de l'académie. Pour des séjours égaux ou supérieurs à 5 jours. Avoir un QF inférieur ou égal à 12 400 € A partir de l'avis d'imposition, le QF = revenu brut global : nombre de parts fiscales	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	Enfant de moins de 13 ans : 6,89€/enfant/jour Enfant de 13 à 18 ans : 10,45 €/enfant/jour

Types d'actions	Bénéficiaires	Conditions (2010)	Où s'adresser	Montants (2010)
Allocation aux parents d'enfant handicapé de moins de 20 ans	Les fonctionnaires, stagiaires, contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat, les retraités, les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires y compris le conjoint divorcé qui a la charge de l'enfant. Pour les contractuels, le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment de la demande	Pas de condition de revenus Percevoir l'AES Pour que le conjoint ou concubin veuf, divorcé ou séparé, l'allocation est versée si elle l'était avant le décès, le divorce ou la séparation.	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	150,36 €/mois
Allocation pour les enfants handicapés poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans	Les fonctionnaires, stagiaires, contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat, les retraités, les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires y compris le conjoint divorcé qui a la charge de l'enfant. Pour les contractuels, le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment de la demande	Pas de condition de revenus L'enfant doit être étudiant ou apprenti ou stagiaire en formation professionnelle. Il ne doit pas percevoir l'AAH	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	118,51 €/mois
Participation aux frais de séjour en centre de vacance spécialisé pour handicapés	Les fonctionnaires, stagiaires, contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat, les retraités, les tuteurs d'orphelins d'agents fonctionnaires ou non titulaires y compris le conjoint divorcé qui a la charge de l'enfant. Pour les contractuels, le contrat doit être supérieur à 6 mois et être en cours au moment du séjour	Pas de condition de revenus Aucune condition d'âge	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	19,68 €/jour
Subvention repas	Les fonctionnaires, stagiaires, contractuels rémunérés sur le budget de l'Etat Les retraités et leur conjoint	Prendre ses repas dans un restaurant administratif Avoir un indice (INM) inférieur ou égal à 466	Inspection académique du Lot Division DDP Bureau de l'action sociale Mme MONBRUN 05 67 76 55 06	1,15 €/repas

Types d'actions	Bénéficiaires	Conditions (2010)	Où s'adresser	Montants (2010)
Chèques vacances	Les personnels actifs et retraités de la fonction publique d'Etat Les assistants d'éducation Les veufs, veuves titulaires d'une pension de l'Etat	Ne pas disposer d'un revenu fiscal de référence supérieur à un plafond (à partir de l'avis d'imposition ou de non imposition) Pour les veufs (yes), ne pas disposer d'un revenu autre que celui de la réversion de l'Etat	www.fonctionpublique-chequesvacances.fr pour faire une simulation de calcul et déposer la demande	Une épargne majorée d'une bonification mensuelle de l'Etat de 10, 15, 20 ou 25% selon ses revenus ; Un agent reconnu handicapé bénéficie d'une majoration de bonification de 30%
Aide à l'installation des personnels (AIP)	« Primo arrivants » dans la fonction publique d'Etat	avoir démenagé à plus de 70 kms avoir des revenus inférieurs à un plafond payer un loyer Avoir des revenus inférieurs à un plafond et avoir démenagé à plus de 70 kms Pour les titulaires, avoir un droit ouvert à l'indemnité pour frais de changement de résidence	www.aip-fonctionpublique.fr pour faire une simulation de calcul et faire la demande	
Prêt mobilité pour financer le dépôt de garantie	« Primo arrivants » dans la fonction publique d'Etat, ou les titulaires ayant démenagé suite à une mobilité à l'initiative de l'administration		www.premobilite.fr	Maximum 1000 € sans intérêt, remboursable en 3 ans
Prêt à caractère social ou aide exceptionnelle	Stagiaire, titulaire, ou contractuel de plus de 6 mois	Etre momentanément dans une situation financière difficile pour des raisons personnelle, médicale, familiale	Assistante sociale du personnel Inspection académique du Lot 127 quai Cavaignac CAHORS 05 67 76 55 22	Montant variable selon la situation, plafonné à 1000€

ACTIONS SOCIALES INTERMINISTERIELLES REGIONALES OU DEPARTEMENTALES

Types d'actions	Bénéficiaires	Conditions (2010)	Montants (2010)
Locations de vacances à tarif préférentiel (séjour d'été ou de neige)	Stagiaires, fonctionnaires et retraités de la fonction publique d'Etat	Ne pas dépasser un quotient familial Dossier : Dernier avis d'imposition Dernière fiche de paie Copie du livret de famille Enveloppe timbrée	S'adresser à : 2- Xavier MONS (président de la SRIAS) SPAR. Place St Etienne 31 038 TOULOUSE cedex 09 05 34 45 33 50 xavier.mons@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

<p>A Noël, spectacle pour enfant à Toulouse, cinéma Dans l'année, tarif préférentiel dans des parcs de loisirs</p>	<p>Stagiaires, fonctionnaires et retraités de la fonction publique d'Etat</p>		<p>Voir ci-dessus : Xavier MONS</p>	
<p>Réservation de logement HLM</p>	<p>Stagiaires, fonctionnaires de la fonction publique d'Etat</p>	<p>Ne pas dépasser un plafond de revenus Rentrer dans le contingent des logements vacants pour les fonctionnaires</p>	<p><u>Préfecture du Lot</u> Direction des ressources humaines Mme ARNAUDET Place Chapou à CAHORS 05 65 23 10 00 <u>et offices HLM</u> (Lot Habitat et société des Chalets)</p>	

ACTION SOCIALE NATIONALE UNIQUEMENT POUR LES ENSEIGNANTS, COP, CPE, DOCUMENTALISTES

Types d'actions	Bénéficiaires	Conditions (2010)	Où s'adresser	Montants (2010)
<p>Prêt bonifié à taux zéro pour l'accession à la propriété</p>	<p>Les personnels enseignants, d'éducation, d'orientation Les maîtres contractuels ou agréés à titre définitif de l'enseignement privé</p>	<p>Soit recevoir une 1ere affectation après titularisation, soit avoir eu une mutation interdépartementale. Les enseignants du 2nd sur poste provisoire, sont exclus</p>	<p>S'adresser à la Banque Postale la plus proche de son domicile</p>	<p>Pour le 1^{er} achat : 30 000 € 15 000 € dans le cadre d'un achat revente Un couple d'enseignant peut cumuler un prêt de 60 000 € Le prêt est plafonné à 50% de l'endettement total</p>

ACTION SOCIALE UNIQUEMENT POUR LE PERSONNEL EDUCATION NATIONALE DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE

<p>Aide aux déplacements dans le cadre de formation interne</p>	<p>agents de la catégorie C (titulaire ou contractuel) qui se déplacent pour préparer un examen ou un concours</p>	<p>Suivre la formation (contrôle de l'assiduité) et être présent aux épreuves du concours ou de l'examen</p>	<p>Rectorat de Toulouse Bureau de l'action sociale 05 61 17 83 72 (le matin)</p>	<p>Selon barème Forfait selon distance kilométrique</p>
<p>Aide aux retraités de santé déficiente</p>	<p>retraités partis à la retraite pour ancienneté et non pour invalidité, qui ne bénéficient pas de l'APA</p>	<p>Faibles ressources Problèmes médicaux</p>	<p>le rectorat n'accepte pas de nouvelle demande</p>	<p>Retraité classé en : Groupe 1 : 1200€ Groupe 2 : 700€ Groupe 3 : 500€</p>